

Agent d'entretien et d'exploitation des routes (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Montier en Der (52)



Fin de publicité : 25/08/2025

<p>Site : Pole technique de Joinville - CE Montier-en-Der</p> <p>Temps de travail : temps complet (100%)</p> <p>Fondement juridique si agent contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)</p>	<p>Rémunération brute mensuelle : Adjoint technique territorial</p> <p>Echelon 1 : 1 801,74 €</p> <p>R.I.F.S.E.EP. C3 : 306 €</p> <p>Sujétion : « agent travaillant en extérieur » 40 €</p> <p><i>Exemple de rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>
<p>Missions du service – positionnement de l'agent :</p> <p>L'organisation territoriale du Conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et sur le Centre Technique Départemental (CTD). Le pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales. Sous l'autorité du responsable et de l'adjoint de centre, il assure :</p>	
<p>Descriptif du poste : l'offre ne comprend pas tous les éléments de la fiche de poste. Vous pouvez en faire la demande. *</p> <p>Entretien et exploitation du réseau routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien courant des chaussées, maintenance de l'état de surface, travaux d'amélioration ou de réparation, revêtement superficiel, confortement ou rechargement des rives et accotements ; - Interventions sur les réseaux hydrauliques : curage de fossés, de petits ouvrages, création d'aqueducs... ; - Interventions sur ouvrages d'art : surveillance, travaux de maçonnerie, nettoyage et entretien des structures, aménagements et équipements. - Service hivernal : déneigement, salage, remplacement des pièces d'usure, ... ; - Surveillance du réseau, patrouillage, balisage, conservation du domaine départemental ; - Interventions d'urgence ou de sécurité pour assurer la continuité de la circulation routière ; - Mise en œuvre et maintenance des équipements de signalisation ; - Entretien courant des dépendances, ramassage des poubelles des aires d'arrêt, nettoyage des aménagements bordurés et pieds de glissières. <p>Missions transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonction de « chargé de chantier ». Il reçoit les consignes pour la réalisation du chantier, il coordonne les actions des membres de l'équipe, il est l'interlocuteur des personnes en relation avec le chantier, il rend compte de la réalisation, maintenance de premier niveau du matériel utilisé par le centre d'exploitation et entretien des locaux, veiller au respect des procédures de sécurité (signalisation temporaire, port des EPI). 	
<p>Profil du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au dispositif d'astreinte dans un rayon de 30 kms autour de votre résidence administrative, - Permis C : aptitude à la conduite des véhicules légers et poids lourds de jour comme de nuit ; - Connaissance des modes opératoires et des techniques de base (viabilité hivernale, surveillance du réseau, veille qualifiée, équipements, signalisation), des matériels et produits ; - Aptitude à travailler en équipe ; aptitude à rendre compte à sa hiérarchie ; - Savoir utiliser et entretenir les matériels et diagnostiquer des pannes simples ; - Savoir rédiger un compte rendu simple et renseigner des documents de suivi d'activité. <p>Organisation de travail : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18) ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30) 	
<p>Pourquoi nous rejoindre ? Tickets restaurants, association amicale, mutuelle avec participation employeur, prévoyance obligatoire avec participation employeur et CNAS.</p> <p style="text-align: right;">Comment candidater ? Vous pouvez adresser votre candidature à *contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae exigés</p>	